



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commissariats

Question orale n° 148

Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la situation du commissariat de Boulogne-Billancourt. La sécurité reste une préoccupation majeure de nos concitoyens même s'ils sont conscients des efforts conséquents réalisés par les gouvernements successifs depuis quelques années. Si depuis les élections présidentielles les résultats s'améliorent, nos concitoyens souhaitent une police encore plus disponible en cas d'appel et un accueil davantage personnalisé dans les commissariats. Pour ce faire, ce ne sont ni l'enthousiasme ni le professionnalisme du personnel qui font défaut, mais les moyens matériels adaptés et l'insuffisance des effectifs. Il en est ainsi à Boulogne-Billancourt, sous-préfecture des Hauts-de-Seine de 110 000 habitants. L'effectif théorique du commissariat est de 190 or, compte tenu des contraintes de gestion de personnels du ministère, il n'est réellement que de 170. Cet écart qui pourrait paraître faible se révèle en réalité très handicapant parce qu'il touche les officiers et qu'il ne tient pas compte des nombreuses sujétions de service spécifiques au commissariat. En effet, celui de Boulogne-Billancourt connaît une situation particulière, du fait de la présence d'une sous-préfecture, d'équipements sportifs voisins sur lesquels se déroulent des rencontres nationales et internationales (Roland-Garros, Jean Bouin, le Parc des Princes) et d'entreprises médiatiques (plateaux d'enregistrement de TDF et TF1) qui, selon l'actualité nécessitent des mesures de protection renforcées et mobilisent des effectifs qui ne peuvent se consacrer à leurs missions de sécurisation courante de la ville. De plus, ces personnels de police travaillent dans des conditions matérielles d'accueil qui ne sont plus tolérables, si nous voulons qu'eux mêmes et les citoyens qui ont besoin de leurs services mesurent exactement l'importance que le Gouvernement et la majorité accordent au service public de la sécurité. La configuration et la vétusté de cet ancien collège conduisent à des situations inacceptables : surutilisation des sous-sols proches de l'insalubrité, accueil de la population contrainte de s'expliquer au milieu de la salle d'attente sans aucune confidentialité, des victimes et les auteurs des faits qui se croisent couramment dans le même espace lors de dépositions C'est pourquoi, il la remercie de lui préciser comment elle compte renforcer les effectifs et engager la rénovation du commissariat de Boulogne-Billancourt.

Texte de la réponse

SITUATION DU COMMISSARIAT DE BOULOGNE-BILLANCOURT

M. le président. La parole est à M. Pierre-Christophe Baguet, pour exposer sa question n° 148, relative la situation du commissariat de Boulogne-Billancourt.

M. Pierre-Christophe Baguet. Monsieur le secrétaire d'État chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques, la sécurité reste une préoccupation majeure de nos concitoyens, même s'ils sont conscients des efforts conséquents réalisés par les gouvernements successifs durant les dernières années. Si, depuis les élections présidentielles, les résultats s'améliorent, nos concitoyens souhaitent une police encore plus disponible en cas d'appel et un accueil davantage personnalisé dans les commissariats. Pour ce faire, ce ne sont ni l'enthousiasme ni le professionnalisme du personnel qui font défaut, mais des moyens matériels adaptés et des effectifs en nombre suffisant.

Il en est ainsi à Boulogne-Billancourt, sous-préfecture des Hauts-de-Seine de 110 000 habitants. L'effectif

théorique du commissariat est de 190. Or, compte tenu des contraintes de gestion des personnels du ministère, il n'est réellement que de 170. Cet écart, qui pourrait paraître faible, se révèle en réalité très handicapant parce qu'il touche d'abord les officiers et qu'il ne tient pas compte des nombreuses sujétions de service spécifiques à ce commissariat. En effet, le commissariat de Boulogne-Billancourt connaît une situation particulière du fait de la présence d'une sous-préfecture, d'équipements sportifs voisins sur lesquels se déroulent des rencontres nationales et internationales - Roland Garros, Jean Bouin, le Parc des Princes -, et d'entreprises médiatiques - plateaux d'enregistrement de TDF et de TF1 - qui, selon l'actualité, nécessitent des mesures de protection renforcées et mobilisent des effectifs qui ne peuvent, de ce fait, se consacrer à leurs missions de sécurisation courante de la ville.

De plus, ces personnels de police travaillent dans des conditions matérielles d'accueil qui ne sont plus tolérables, ni pour eux-mêmes ni pour nos citoyens. La configuration et la vétusté de cet ancien collège conduisent à des situations inacceptables : sur-utilisation des sous-sols proches de l'insalubrité, accueil de la population contrainte de s'expliquer au milieu de la salle d'attente sans aucune confidentialité, victimes et auteurs des faits se croisant couramment dans le même espace lors des dépositions.

C'est pourquoi, monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie de me préciser comment vous comptez renforcer les effectifs et engager la rénovation du commissariat de Boulogne-Billancourt.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques.

M. Éric Besson, *secrétaire d'État chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques*. Monsieur Pierre-Christophe Baguet, je vous prie d'excuser l'absence de Mme la ministre de l'intérieur, qui m'a chargé de répondre à votre question.

Au 1er janvier 2008, le commissariat de Boulogne-Billancourt comptait un effectif de 168 fonctionnaires, tous grades confondus. Dans le cadre de la réforme des corps et des carrières, la déflation du corps de commandement a conduit à une diminution du nombre des officiers - moins deux depuis le 1er janvier 2002. En revanche, les effectifs réels du corps d'encadrement et d'application, soit 152 gradés et gardiens de la paix, sont excédentaires - plus deux - au regard de l'effectif départemental de fonctionnement annuel, fixé à 150 agents. À Boulogne-Billancourt, les résultats en termes de lutte contre la délinquance tendent à prouver une bonne adéquation entre les effectifs en place et les sujétions rencontrées, puisque, entre 2002 et 2007, les faits constatés ont diminué de 14,42 %, et ceux de voie publique de 37,61 %. Pour la seule année 2007, il a été relevé, par rapport à 2006, une régression de près de 1 000 faits de délinquance générale et un net recul des violences aux personnes : moins 14,06 %.

S'agissant des sujétions de service particulières à la circonscription de Boulogne-Billancourt que vous venez d'évoquer - manifestations à risque au Parc des Princes, Roland Garros, charges médiatiques -, elles n'entraînent que des prélèvements d'effectifs limités sur le service général, puisque les personnels bénéficient pour ces missions du concours des effectifs départementaux et des compagnies républicaines de sécurité. Pour ce qui concerne les conditions de travail et d'accueil offertes par le commissariat, il apparaît, en effet, que ce bâtiment de quatre niveaux, loué à la commune depuis 1987, est d'une capacité juste suffisante, mais dans un état acceptable. L'ensemble des locaux, en particulier l'accueil, ont fait l'objet d'une réhabilitation réalisée et financée par les services municipaux de Boulogne-Billancourt en 2000. Des travaux d'entretien et de réparation ont également été effectués en 2004 et 2005. L'exiguïté de l'accueil est, en revanche, incontestable. Alors que la ville avait envisagé, en 2005, la construction d'une extension sur une parcelle contiguë lui appartenant, elle n'a pas donné suite à ce projet qui avait suscité l'intérêt des services de police. Mme la ministre vous indique qu'elle est naturellement ouverte à toute proposition nouvelle de la municipalité pour le relogement du commissariat.

M. le président. La parole est à M. Pierre-Christophe Baguet.

M. Pierre-Christophe Baguet. Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour les éléments d'information intéressants que vous m'avez apportés. Mais le principe même selon lequel moins il y a de délinquance, moins il devrait y avoir de fonctionnaires de police, m'inquiète un peu : est ce à dire que le jour où l'on parviendrait à une sécurité à 100 %, nous n'aurions plus du tout de forces de police ? Plus sérieusement, les sujétions que j'ai évoquées sont de réelles contraintes pour le commissariat de Boulogne-Billancourt. Vous dites que l'on bénéficie de renforts du 92 et de compagnies de CRS, mais je vous assure que la garde de la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt est assurée par les seuls agents du commissariat de police. Et lorsqu'une personnalité se rend sur le plateau de TF1, ce sont des agents de ce commissariat qui assurent la sécurité ; en aucun cas le département n'envoie de renforts, de compagnies de CRS, pour accompagner un ministre sur le plateau - cela

ferait d'ailleurs un peu désordre...

S'agissant des effectifs, je note qu'en 1996, il y avait 201 fonctionnaires au commissariat de police de Boulogne-Billancourt ; en 2008, vous avez dit vous-même qu'au 1er janvier, ils n'étaient plus que 168. Cela fait trente-trois de moins, ce qui représente une diminution de plus de 16 % des effectifs. Il faut vraiment que le Gouvernement fasse un effort sur les effectifs de police.

En ce qui concerne la rénovation du commissariat, la ville a effectivement réalisé des travaux de peinture. Mais elle a malheureusement renoncé en 2005 à son projet d'agrandissement du commissariat. Enfin, j'ai bien noté la bonne volonté du Gouvernement, qui souhaite s'engager dans la rénovation de ce commissariat, qui est de surcroît un commissariat de district : autrement dit, il coordonne les neuf commissariats des villes voisines. Il serait digne que la trente-sixième ville de France soit dotée d'un véritable commissariat, à la hauteur de ses responsabilités et du nombre de ses habitants.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 148

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 629

Réponse publiée le : 30 janvier 2008, page 571

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 janvier 2008